



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal
de la séance ordinaire du Conseil communal
du 13 décembre 2016

Présidence de M. Philippe Frey

Conseillers présents pour les votes : 45

LE CONSEIL COMMUNAL INFORME :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

D'accepter le préavis No 10/2016 - Budget 2017 en tenant compte de l'amendement suivant :

- Allouer au compte No 120.3193 - cotisations - un montant supplémentaire de CHF 5'000.00

A L'UNANIMITE

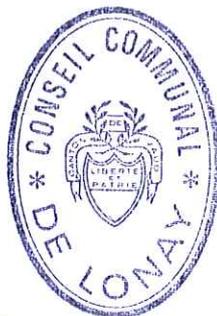
D'accepter le préavis No 11/2016 - Fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016 - 2021

A L'UNANIMITE

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours , sauf pour le préavis No 10/2016, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Lonay, le 15 décembre 2016/ag

Le Président du Conseil communal



La secrétaire